

La racine

Définition :

La racine est l'organe souterrain d'une plante, qui se forme lors du développement de la plante dès le début de la germination. Il s'agit d'un prolongement de la partie basale de la tige vers le bas. La racine se caractérise par sa structure, la présence d'une coiffe terminale et de poils absorbants et l'absence de feuille et de bourgeons.

Fonction :

La racine a pour rôle la fixation de la plante au sol et l'absorption de l'eau et les sels minéraux grâce à ses poils absorbants. Dans certains cas, les racines présentent des adaptations pour faciliter le développement de la plante dans un environnement particulier. Également les racines peuvent servir à stocker les nutriments.

Structure de la racine :

Le système racinaire de la plante correspond à l'ensemble formé par la racine principale et les radicelles.

La structure de la racine principale :

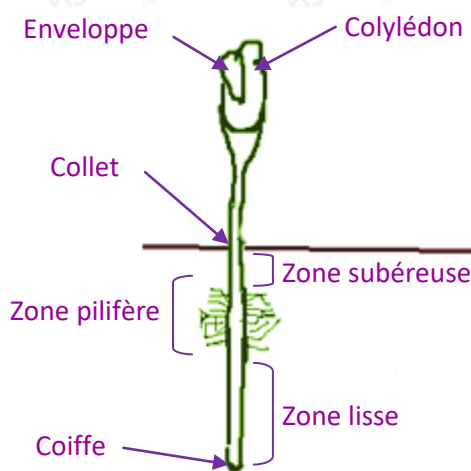
La racine principale est issue du développement de la radicule après la germination de la graine.

On distingue différentes zones depuis l'extrémité :

- **La coiffe** : recouvre l'extrémité de la racine et joue un rôle lubrifiant afin de permettre une meilleure pénétration de la racine dans le sol.
- **La zone subterminale lisse** : appelée aussi zone de croissance, siège de la croissance en longueur.

- **La zone pilifère** : couverte de poils absorbants, permet l'absorption de l'eau et des sels minéraux.
- **La zone subéreuse** : joue un rôle protecteur.

De cette racine principale se détachent des racines secondaires au premier ordre puis des ramifications formant un réseau de radicelle.



On distingue différents types de systèmes racinaires, on cite par exemple :

- Le système racinaire pivotant qui se caractérise par le développement prédominant de la racine principale. (a)
- Les racines tubérisées, ce sont des racines hypertrophiées. (b)



